



Union de Quartier
Village Olympique
Vigny-Musset
1, rue Lachenal
38 100 Grenoble

Monsieur Eric PIOLLE
Maire de Grenoble
Madame Corinne BERNARD
Adjointe à la culture

Monsieur le Maire,
Madame l'adjointe,

C'est avec incrédulいたé que nous, Union de quartier, avons appris la fermeture programmée de la bibliothèque Prémol, située au cœur du quartier du Village Olympique Vigny-Musset. Croyez bien que cette annonce a suscité un vif émoi au sein du quartier, les habitants craignant encore davantage pour son avenir.

Nous ne vous ferons pas l'affront de vous vanter les mérites de la lecture, vous les connaissez sans doute, mais nous tenons toutefois à vous rappeler quelques évidences.

La présence d'une bibliothèque au sein d'un quartier populaire est d'une utilité indiscutable à plus d'un titre. Preuve en est les nombreux projets de renouvellement urbain qui investissent partout en France dans la construction de bibliothèques, qui sont considérées comme un (f)acteur de transformation du quartier et un outil indispensable du vivre ensemble. Vecteurs de lien social et de convivialité (si chère à vous et à votre équipe), les bibliothèques sont aussi des lieux d'accueil et d'animation pour toutes les générations, des enfants (parfois désœuvrés) aux personnes âgées pour qui la lecture constitue une activité primordiale. A titre d'exemple, les « Rendez-vous des petits » organisés par la bibliothèque Prémol permettent aux enfants de découvrir la lecture et grandir avec les livres, grâce aux livres (ce qu'ils ne peuvent pas toujours faire à la maison). Elle constitue aussi une ressource pour des jeunes en recherche d'emploi ou pour les recherches scolaires.

La présence d'une bibliothèque dans un quartier n'est pas anecdotique, c'est un symbole. Le symbole d'un service public qui se doit d'être au service de tous, dans un souci constant d'égalité. Egalité de traitement, égalité d'accès aux services, égalité telle qu'écrite sur les frontons de nos mairies. Fermer un service public, c'est abandonner encore un peu plus le Village olympique, le laisser se replier sur lui-

même et le fragiliser face à des composantes désireuses de le contrôler davantage. Sauf erreur de notre part, vous êtes convaincus que c'est par le dialogue que les incivilités cesseront, nous pensons que la présence de cette bibliothèque y contribue également, largement.

Sans aucun doute cette décision a été difficile à prendre. Nous comprenons également la nécessité pour la Ville de gérer un budget contraint. Mais nous avons également le sentiment que votre action, dans de nombreux domaines, favorise les habitants des quartiers plus favorisés au détriment des quartiers populaires. Deux des trois bibliothèques condamnées sont dans des quartiers populaires ! Y aurait-il des catégories de personnes qui méritent davantage d'accéder à la culture ? Sans doute nous répondrez-vous que le ratio coût pour la Ville / bénéfices pour le quartier était trop faible. C'est un argument que nous refusons d'accepter. Votre logique de rationalisation à tout prix sacrifie une fois de plus les moins favorisés. La Ville n'est pas une entreprise, et comprenez que certaines choses ont bien plus de valeur à nos yeux que l'argent qu'elles coûtent ! Pour nous, la culture et l'éducation n'ont pas de prix !

Dans le cas où vous maintenez votre décision, qu'advient-il des personnes qui fréquentent cette bibliothèque ? Acceptez-vous d'assumer de les sacrifier sous prétexte que leurs voisins ne sont pas des lecteurs assidus ? Pensez-vous réellement que les plus jeunes, ceux qui ne sont pas encore complètement autonomes, se déplaceront facilement jusqu'à la bibliothèque de l'Arlequin ?

Monsieur le Maire, nous vous proposons donc d'aborder le problème sous un autre angle : si les questions budgétaires vous poussent à fermer cette bibliothèque peu « rentable », rendez-la « rentable » ! Accordez-lui davantage de moyens afin qu'elle puisse proposer plus d'activités et attirer davantage le public ! C'est une question de volonté politique.

Fermer une bibliothèque, surtout dans un quartier populaire, est un acte grave, un acte politique aux conséquences lourdes ! Nous nous opposons fermement à cette décision et mènerons le cas échéant des actions à la hauteur des conséquences que cette décision peut engendrer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations.

Au nom du Conseil d'administration
La Présidente
Cécile CENATIEMPO